

Image not found or type unknown



Léguer un bien immobilier à SCI

Par **pallegre**, le **30/03/2014** à **14:03**

Bonjour,

Ma tante souhaite léguer un bien immobilier à ses neveux (mes frères et moi-même). Sachant que nous faisons déjà partie d'une SCI familiale (qui n'inclue que nous trois), ma tante peut-elle léguer son bien à la SCI et si oui, est-il suffisant qu'elle mentionne nos trois noms individuels sur son testament ou faut-il qu'elle spécifie qu'elle lègue son bien à la SCI ?

Merci d'avance !